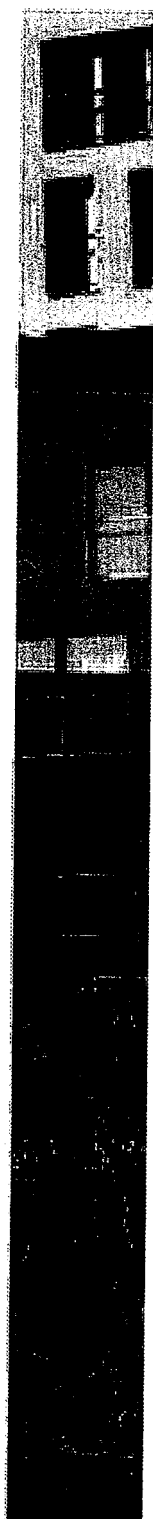




Stratégie territoriale de sécurité et
de prévention de la délinquance
Lille, Lomme, Hellemmes

2017



Plan d'actions pour la commune associée de Lomme

La Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de Lille et des communes associées de Lomme et d'Hellemmes développe un plan d'actions précis qui s'appuie sur 6 enjeux prioritaires, déclinés en 13 objectifs généraux et 30 objectifs opérationnels. Chacune de ces parties se déclinent en actions concrétisées par plusieurs fiches-actions.

La ville de LOMME s'associe à la réalisation et au suivi de 30 fiches-actions présentées ci-dessous dans le cadre de la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de la ville de Lille, dont elle a participé à l'élaboration, dans le cadre de son partenariat privilégié avec le service CLSPD de la ville de Lille.

Au regard des particularités inhérentes à son territoire, la ville de Lomme présente 5 fiches-actions qui lui sont propres et qui sont présentées en annexe de ce document :

- Améliorer la mobilisation des acteurs locaux à la prévention de la radicalisation
- Améliorer la mobilisation des acteurs locaux contre le cyber-harcèlement
- Prévenir les violences et les incivilités dans le sport
- Etendre les lieux d'accueil des TIG
- Sensibiliser à la citoyenneté

Liste 30 fiches-actions de la ville de Lille pour lesquelles la ville de Lomme sera associée :

Enjeu 1 : Prévenir la délinquance des mineurs et des jeunes majeurs exposés à la délinquance

1. Lutter contre les facteurs de risques

Agir face au décrochage scolaire

Action 1 : Prévenir le risque de décrochage scolaire

Action 2 : Remobiliser les jeunes décrocheurs

Prévenir les prises de risque

Action 3 : Sensibiliser aux différents comportements à risque

Développer le lien social envers les jeunes en difficulté

Action 4 : Actions de remédiation

Accompagner les parents en difficulté

Action 5 : Optimiser les accompagnements individuels et collectifs

2. Repérer les jeunes les plus exposés et coordonner les acteurs

Améliorer le repérage et renforcer le suivi

Action 1 : Améliorer les liens entre les différentes instances de suivi

Enjeu 2 : Prévenir les violences et renforcer l'accompagnement des victimes

1. Améliorer la prévention en développant les sensibilisations aux différentes formes de violences

Sensibiliser aux violences sexistes et aux violences intrafamiliales

Action 1 : Prévenir les violences en promouvant l'égalité femmes/hommes et en luttant contre les stéréotypes auprès des jeunes

Action 2 : Poursuivre les actions de sensibilisation auprès du grand public et des professionnels

Sensibiliser à la problématique du harcèlement

Action 3 : Développer les actions de prévention contre le harcèlement entre pairs

Prévenir la violence en développant la parole des enfants et des adolescents
Action 4 : Favoriser l'expression des jeunes

3. Renforcer l'orientation et l'accompagnement des victimes

Renforcer la protection des victimes, en particulier de violences intrafamiliales

Action 1 : Mettre en place le dispositif des « Téléphones de Grand Danger »

Action 2 : Sensibiliser les professionnels pour améliorer le repérage et l'orientation des enfants victimes

Action 3 : Mettre en place des permanences d'un intervenant social au commissariat.

Développer l'accompagnement des victimes de violences intrafamiliales

Action 4 : Développer les initiatives d'hébergements et de logements des femmes victimes de violence

Enjeu 3 : Améliorer la tranquillité publique

1. Développer la prévention situationnelle

Assurer une prise en compte de la sûreté dans les projets d'aménagement et de construction

Action 1 : Mise en place d'une commission technique de prévention situationnelle

2. Consolider la médiation sociale

Renforcer la coordination des acteurs de la médiation sociale sur le territoire

Action 1 : Cartographie des acteurs de la médiation sociale sur le territoire

Action 2 : Mise en place d'une cellule de coordination opérationnelle

Poursuivre les échanges de pratiques entre acteurs de la médiation sociale

Action 3 : Organiser régulièrement des temps d'échanges entre médiateurs et encadrants

Mesurer l'apport des interventions réalisées par les médiateurs

Action 4 : Evaluer l'impact de la médiation sociale sur le territoire

Rapprocher la population des institutions

Action 5 : Renforcer la visibilité et le rôle du Délégué à la Cohésion Police Population

3. Renforcer la coordination des acteurs de la sécurité

Renforcer les échanges d'information entre partenaires

Action 1 : Créer des fiches « ambiance » sur certains secteurs

Enjeu 4 : Agir contre la réitération et la récidive

1. Développer les dispositifs d'alternatives aux poursuites, ainsi que les dispositifs d'alternatives à l'incarcération

Renforcer les dispositifs alternatifs aux poursuites

Action 1 : les mesures de réparations pénales et les stages de citoyenneté

Renforcer les dispositifs alternatifs à l'incarcération

Action 2 : Poursuivre et diversifier l'accueil des personnes condamnées à un TIG au sein de la ville

Action 3 : Développer les services civiques pour les jeunes placés sous main de justice

Action 4 : Engager une réflexion partenariale visant à mettre en œuvre la mesure de « contrainte pénale »

2. Renforcer la coordination partenariale

Engager une réflexion partagée entre acteurs locaux

Action 1 : Relancer le groupe de travail partenarial « Prévention de la récidive »

Enjeu 6 : Accompagner les populations vulnérables sur notre territoire

Améliorer la coordination des professionnels confrontés à la toxicomanie

Action 1 : Mettre en place une coordination des acteurs

Action 2 : Sensibiliser les professionnels à la gestion des déchets toxicologiques

Renforcer la prévention sociale envers les personnes en errance

Action 4 : Soutenir les initiatives visant à accompagner les personnes en errance

Développer la connaissance réciproque des acteurs de la prévention et de la santé mentale

Action 5 : Mettre en place des séances de sensibilisation à destination des professionnels

Ville de LOMME, commune associée à Lille

Action 1 : Améliorer la mobilisation des acteurs locaux à la prévention de la radicalisation

Pilotes et partenaires	<u>Pilotes</u> : Ville de Lomme <u>Partenaires</u> : Parquet, CDAD, Police Nationale
Mise en œuvre	<p>La radicalisation relève d'un processus pouvant conduire à l'extrémisme. A l'image d'une secte, les mouvances radicales ont pour but de conduire l'individu à une rupture totale avec sa condition.</p> <p>La prévention dans ce domaine a vocation à se situer en amont du processus afin de repérer les situations, anticiper et éviter les passages à des actes violents.</p> <p>La sensibilisation et la formation des acteurs sur le phénomène de radicalisation et les moyens d'y apporter des éléments de réponse constituent le premier enjeu de l'action préventive.</p> <p>La notion de territoire n'est plus un problème, le religieux se construit désormais dans le « virtuel ».</p> <p>Avec l'apparition des réseaux sociaux, les mouvances radicales disposent d'un incroyable instrument de communication permettant d'atteindre quiconque notamment les jeunes, en cherchant à déconstruire la réalité en proposant aux jeunes un espace virtuel de substitution.</p> <p>En mars 2016, la ville de Lomme avait initié des séances de formation/sensibilisation à cette problématique, notamment pour les élus et les agents. L'information des élus et de l'encadrement, co-animée par le maire, avait concerné l'équipe de direction et les 10 adjoint(e)s au maire. Puis 30 agents municipaux ont aussi été formés. Il s'agit de l'ensemble du service de la Police Municipale, mais aussi des agents municipaux travaillant au contact d'enfants et d'adolescents et des travailleurs sociaux.</p> <p>Ces 2 réunions ont été animées par un responsable du Service Départemental du Renseignement Territorial du Nord, référent sur ces questions.</p> <p>La Maison du Citoyen de Lomme est, depuis juin 2016, à l'initiative, au niveau départemental, conjointement avec le Parquet de Lille et le Conseil Départemental d'Accès au Droit du Nord (CDAD), à la mise en place de formations adaptées à tous les Points d'Accès au Droit du département.</p> <p>Depuis septembre 2016, la ville de Lomme participe activement à tous les cycles de formation organisés par la Préfecture du Nord et la MEL.</p> <p>Dans le cadre de la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, trois types d'actions seront à organiser :</p> <ul style="list-style-type: none">- poursuivre et approfondir les premières séances d'information et de sensibilisation à destination des professionnels et notamment des agents municipaux,- sensibiliser les forces vives lommoises à cette problématique, et notamment les associations et les parents d'élèves- participer activement à la mise en place d'un groupe de travail de la ville de Lille sur la prévention de la radicalisation dans le cadre de la stratégie territoriale de sécurité et de la prévention de la délinquance
Coûts	Pas de coût défini, les interventions sont réalisées dans le cadre du réseau partenarial de la ville de Lomme ou par d'autres institutions compétentes sur ces questions (Préfecture, Police Nationale, ...)
Calendrier	2017 : sensibilisation des associations lommoises et des parents d'élèves ; poursuite des formations pour les agents municipaux 2017 : participation au groupe de travail de la Préfecture et du groupe de travail de la ville de LILLE

Résultats attendus	Augmentation du nombre de personnes sensibilisées Bilan/Evaluation annuelle

Ville de LOMME, commune associée à Lille

Action 2 : Améliorer la mobilisation des acteurs locaux contre le cyber harcèlement

Pilotes et partenaires	<p><u>Pilotes</u> : Ville de Lomme <u>Partenaires</u> : Ville de Lille, Education Nationale, Préfecture, Police Nationale, Gendarmerie, Service Education, Cyber bases, Maison du Citoyen</p>
Mise en œuvre	<p>Le cyber harcèlement peut prendre différentes formes, comme la création de faux profils sur les réseaux sociaux, la diffusion de rumeurs infondées ou encore l'envoi de messages d'insultes. Il s'agit d'agressions répétées sur le long terme envers un individu dans le but de nuire à celui-ci mais diffusées par des moyens de communication numériques. Avec les réseaux sociaux, les informations sont plus facilement conservées (sur internet) et peuvent se propager rapidement à un large nombre d'internautes connus ou non de la victime. L'anonymat et l'absence de face à face sont des caractéristiques propres au cyber harcèlement, mettant en évidence les dangers d'Internet, où chaque internaute ayant laissé des traces sur Internet peut devenir victime de ce phénomène.</p> <p>Dans le cadre de la Stratégie Territoriale de Sécurité, il convient de sensibiliser les publics suivants à ce type de harcèlement :</p> <ul style="list-style-type: none">• Les élèves de primaires et leurs parents• Les collégiens• Les travailleurs sociaux• Le service éducation (et notamment le personnel encadrant les enfants)• Le personnel des cyber espaces <p>Dans ce cadre, il convient de mettre en place un groupe de travail sur ce thème afin de rendre sensible à cette action le public précité et faire connaître les différents dispositifs de lutte mis en place contre le cyber harcèlement, notamment par le biais du Ministère de l'Education Nationale, la Police Nationale et la Gendarmerie.</p>
Coûts	<p>Pas de coût défini, les interventions seront réalisées dans le cadre du réseau partenarial de la ville de Lomme ou par d'autres institutions compétentes sur ces questions (Education Nationale, Police Nationale).</p>
Calendrier	<p>2017 : Mise en place du groupe de travail 2017 et 2018 : organisation d'actions de sensibilisation pour les publics visés</p>
Résultats attendus	<p>Augmentation du nombre de personnes sensibilisées. Bilan/Evaluation annuelle</p>

Ville de LOMME, commune associée à Lille

Action 3 : Prévention des violences et des incivilités dans le sport.

Pilotes et partenaires	<p><u>Pilotes</u> : Ville de Lomme <u>Partenaires</u> : Ville de Lille, Direction Départementale de la Cohésion Sociale, associations et clubs sportifs, service des sports, ACSL</p>
Mise en œuvre	<p>Le sport est reconnu comme un exutoire sain et constructif. Il n'est cependant pas imperméable aux maux qui affectent la société dans son ensemble. La multiplication des incivilités et des violences dans l'enceinte même des arènes sportives ces dernières années ont démontré qu'un engagement renforcé des pouvoirs publics et des acteurs du sport est nécessaire pour faire évoluer les mentalités. La Ville de Lomme et ses partenaires souhaitent d'impliquer sur ce thème afin de participer activement à la prévention des incivilités.</p> <p>Public visé :</p> <ul style="list-style-type: none">• Les jeunes pratiquant une activité sportive• Les parents• Les associations et les clubs sportifs• Les éducateurs <p>Sensibilisation du public aux thématiques suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Bien vivre ensemble son sport : comment améliorer les comportements des sportifs et de leur entourage pendant une compétition.2. Redonner au sport ses lettres de noblesse, de respect et de fair-play : réalisation d'une action partagée sur le thème du fair-play.3. Définir les différents types de violences et d'incivilités : rédaction d'un diagnostic partagé avec les clubs sportifs Lommois.
Coûts	<p>Pas de coût défini, les interventions seront réalisées dans le cadre du réseau partenarial de la ville de Lomme ou par d'autres institutions compétentes sur ces questions (DDCS, Clubs sportifs...)</p>
Calendrier	<p>2017 : Mise en place d'un groupe de travail chargé d'élaborer les actions à mettre en place envers les publics visés.</p>
Résultats attendus	<p>Présentation d'un bilan fin 2017 et fin 2018 Augmentation du nombre de personnes sensibilisées. Augmentation du nombre de clubs sportifs impliqués dans l'action</p>

Ville de LOMME, commune associée à Lille

Action 4 : Etendre les lieux d'accueil des TIG

Pilotes et partenaires	<u>Pilote</u> : Ville de Lomme (Unité de Proximité et d'Accompagnement Social) <u>Partenaires</u> : Ville de Lille, services municipaux de Lomme, associations lommoises, CCAS
Mise en œuvre	<p>Le Travail d'Intérêt général institué par la loi du 10 juin 1983, et mis en œuvre en 1984 est une peine alternative à l'incarcération qui consiste à effectuer un travail dans une association, une collectivité territoriale.</p> <p>En 2016, 13 TIG ou mesures de réparation pénale ont été accueillis dans les services municipaux, sous la supervision de l'Unité de Proximité et d'Accompagnement Social, qui a fait de cet engagement une priorité de l'activité de son service.</p> <p>Dans le but d'accroître l'éventail de lieux d'accueil aux futurs TIG et mesures de réparation pénale, il convient :</p> <ol style="list-style-type: none">1. D'informer les différents partenaires sur l'implication nécessaire à une démarche réparatrice de réinsertion sociale.2. De procéder au recensement des services, partenaires ou associations susceptibles d'accompagner un condamné lors de sa réparation pénale.3. De déterminer les modalités et le rôle de chacun lors de l'accueil du TIG.4. D'établir un guide des partenaires et des lieux. <p>La création d'un groupe de travail, permettra d'élaborer la stratégie des actions à mettre en œuvre pour aboutir à la création d'un guide des nouveaux lieux pouvant accueillir les TIG et mesures de réparation pénale.</p>
Coûts	Pas de coût défini.
Calendrier	2017 : Création d'un groupe de travail Fin 2017 et fin 2018 : présentation d'un bilan annuel
Résultats attendus	Etendre les lieux d'accueil pour les TIG et mesures de réparation pénale.. Bilan/Evaluation annuelle.

Ville de LOMME, commune associée à Lille

Action 5 : Sensibilisation à la citoyenneté

Pilotes et partenaires	<p><u>Pilotes</u> : Ville de Lomme (action inter-services), <u>Partenaires</u> : Ville de Lille, Associations, service Enfance/Education, Education Nationale, la Maison du Citoyen</p>
Mise en œuvre	<p>Il appartient à l'ensemble des adultes qui interviennent auprès des jeunes de faire partager les valeurs de la République et de les encourager au respect de tous, de susciter un sentiment d'appartenance à une humanité commune et de les aider à devenir des citoyens du monde, responsables et actifs.</p> <p>Les actions éducatives sont l'occasion de fédérer les jeunes autour d'un événement ou la réalisation d'un projet. Elles constituent un moyen d'encourager l'autonomie, l'initiative et de valoriser leur engagement.</p> <p>Les objectifs opérationnels de l'action sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Organiser et accompagner l'organisation des animations thématiques sur les principes de la laïcité, les droits de l'homme et de l'enfant, les enjeux de l'égalité filles-garçons, (expositions, conférences, ...).2. Mobiliser le Conseil Municipal des Jeunes de Lomme sur les thèmes de la citoyenneté : permettre aux jeunes de participer à la vie locale par l'élaboration de projets collectifs, la préparation et la réalisation d'actions concrètes ; mais aussi faciliter le dialogue entre les jeunes et les adultes, et encourager le rapprochement entre les générations ;3. Pérenniser la « Semaine de la Laïcité » (tous les ans en décembre, 1ère édition en décembre 2015, 2ème édition en décembre 2016), en développant les actions sur le domaine de la laïcité, en priorité pour le public « jeunes », en formant les encadrants et les agents au contact du public aux règles de la laïcité et du respect des valeurs de la République ; et en créant des temps d'échanges sur ce thème4. Pérenniser le « Printemps de la Citoyenneté » (tous les ans en mars) :<ul style="list-style-type: none">- créer un temps fort d'échange autour de la cérémonie de remise de la 1ère carte électorale pour les jeunes ayant eu 18 ans dans l'année- créer des actions autour du devoir de mémoire (exemple des rencontres avec Robert HEBRAS en 2014 et 2016)
Coûts	Coût variable en fonction des actions.
Calendrier	De 2017 à 2020
Résultats attendus	Sensibiliser le plus grand nombre de jeunes aux valeurs de la République et réduire le nombre d'incivilités. Bilan/Evaluation annuelle

Evaluation de la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance pour la Ville de LOMME, commune associée à Lille

Les dispositifs de sécurité et de prévention, à l'instar de toutes les politiques publiques, doivent nécessairement faire l'objet d'une évaluation.

Cette évaluation permet de faire le point sur la pertinence et l'efficacité des actions entreprises. Cela permet de renforcer la qualité des partenariats définis et établis dans la stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, et notamment des politiques et des actions qui sont prioritaires sur le territoire lommois.

Ainsi, un bilan de la Stratégie Territoriale sera présenté au Conseil Communal de Lomme tous les ans. Une rencontre annuelle sur le thème de la sécurité et de la prévention de la délinquance sera organisée par le Conseil Communal de Concertation de Lomme, en présence du maire et des élus concernés.